



Pratiques de sécurité en ville

Marie Morelle, Jérôme Tadié

► To cite this version:

Marie Morelle, Jérôme Tadié. Pratiques de sécurité en ville. Justice spatiale = Spatial justice, 2011, Pratiques de sécurité en ville, 4, <http://www.jssj.org/article/pratiques-de-securite-en-ville-introduction/>. halshs-01806561

HAL Id: halshs-01806561

<https://shs.hal.science/halshs-01806561>

Submitted on 3 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pratiques de sécurité en ville. Introduction¹

Marie Morelle | Jérôme Tadié

Introduction

Le présent dossier vise à expliquer la place et le fonctionnement de la sécurité, définie comme protection des biens et des personnes, dans les dynamiques urbaines. Plus précisément, il s'attache à montrer comment les politiques institutionnelles de sécurité et les actions des citoyens pour assurer leur sécurité sont révélatrices d'injustice et de justice spatiale à différentes échelles. Pour cela, il analyse plus précisément la manière dont ces politiques et actions se déploient sur le terrain et non pas la façon dont elles sont conçues de façon théorique. C'est en cela que ce dossier insiste sur la notion de pratique. Alors que dans certaines métropoles, les politiques publiques de sécurité visent en priorité les quartiers les plus riches et les mieux intégrés, nous favorisons ici l'étude des espaces pauvres. Ils sont marqués par une forte présence de la violence quotidienne et par des modes de régulation spécifiques (Jobard, 2005), qui empruntent largement au registre de l'informel et du criminel (Rivelois, 1999, Peddrazini et Sanchez, 1998, Bacqué-Madzou, 2008).

Une première interrogation met en jeu, en termes de justice spatiale, une conception redistributive de la sécurité, dont il faut analyser l'assise territoriale et les modes de production. A l'image des débats prônant un accès égal et universel aux services urbains, l'eau par exemple (Jaglin, 2005), la sécurité peut être considérée comme un bien commun, une ressource à laquelle tout citoyen doit accéder. Elle apparaît là comme indicateur de justice spatiale, ou marqueur d'injustice. La question prend une dimension encore plus grande dans des villes où des quartiers pauvres semblent hors des principaux dispositifs de sécurité publique.

En outre, la sécurité des uns peut engendrer l'insécurité des autres. Garantir la sécurité revient à restreindre un certain nombre de libertés individuelles (Davis, 1992 ; Coleman, Sim, 2000). Cela n'est pas sans entraîner des excès et des conflits. Les initiatives des habitants – riches ou pauvres – peuvent venir compléter les mesures de sécurité publique, s'y substituer sans nécessairement s'y opposer. Toutefois elles remettent souvent en cause l'impératif, au moins théorique, d'une sécurité pour tous. La sécurité entretient ainsi des rapports ambivalents avec la notion de justice spatiale.

L'approche de la sécurité dans sa dimension spatiale, urbaine en l'occurrence, met en jeu les représentations des individus et des groupes. Ces aspects permettent de discuter de la dimension procédurale de la justice spatiale. Dans cette optique, les échanges sur la sécurité sont portés par des conceptions spécifiques. Le lien entre sécurité et justice spatiale est ainsi relié aux controverses et revendications qui émanent de groupes d'habitants (Holston, Appadurai, 1996). Lorsque la notion de justice n'est pas appropriée et revendiquée de manière claire ni dans les pratiques ni dans les discours d'habitants en quête de sécurité, elle devient une catégorie exogène, mobilisée par le chercheur, qui permet d'analyser la dimension institutionnelle et politique de la sécurité.

Ces rapports entre justice spatiale et sécurité soulèvent trois grands types d'interrogations.

Ils renvoient à la production sociale et politique d'un ordre urbain, juste ou non. Nous formulons l'hypothèse que les dispositifs, formels ou non, renforcent les divisions urbaines, le décalage d'un espace à un autre, voire le repli communautaire, au détriment d'une sécurité pour tous. Ils fondent

¹ Ce dossier est l'émanation de la réflexion menée dans le cadre du programme Prisville (Pratiques informelles de sécurité en ville, UR029-IRD et UMR Prodig), qui a réuni Jérôme Tadié, Marie Morelle, Nicolas Bautès, Sébastien Jacquot et Lucas Melgaço de 2008 à 2010.

la catégorisation de populations, de quartiers ou de villes et leur assignent des identités (Dikeç, 2007). Ajoutons que l'entrée par l'espace ne peut esquiver la question des personnes et des groupes rendus invisibles car dépourvus d'ancrage territorial (les sans-abri par exemple), alors évincés de tout processus de sécurisation, aussi fragmenté soit-il.

La sécurité soulève également la question des rapports de force et des mécanismes de production de normes (Goffman, 1975 ; Becker, 1975) qui créent la ville et conduisent à l'apparition, à la consolidation, d'inégalités ou à la définition d'usages et de personnes légitimes ou illégitimes en son sein. L'étude des politiques de sécurité souligne la mise en évidence de territoires spécifiques au sein de la ville au gré des discours et des politiques urbaines. Certains quartiers deviennent de véritables vitrines « sûres », tels les centres des affaires (Bénit, Gervais-Lambony, 2003) quand d'autres restent condamnés à demeurer des enclaves, largement abandonnées par les institutions publiques, voire stigmatisées par ces dernières et pensées comme terreau de délinquance.

Cette production de normes relève d'un processus ancien et sans cesse réactivé de criminalisation des pauvres, désormais des habitants précarisés (Chevalier, 1958). Elles sont à l'image des politiques répressives dans les pays anglo-saxons ou européens, qui tendent à s'imposer face à des politiques sociales et éducatives (Wacquant, 2006). Liées à des discours médiatiques voire scientifiques, elles tendent à ériger des quartiers en espaces « dangereux » et nient leur diversité sociologique et historique (les banlieues, les ghettos, les bidonvilles) (Tissot, 2007). Leurs habitants sont considérés coupables. Ces considérations sont étayées de statistiques policières, qui dépendent d'une activité policière sélective quant au type d'infractions commises et aux lieux de leur déroulement (Tevanian, 2010) – elles ne mesurent que « l'esprit de la plainte » et les tolérances sociales (Kalifa, 2003). La sécurité urbaine est reliée à la notion, équivoque et idéologique de « violences urbaines », au détriment d'une compréhension des réalités locales et de la dénonciation des violences sociales subies par les catégories populaires (Beaud, Pialoux, 2003). De nombreuses études ont ainsi dénoncé les conséquences de ces représentations en montrant les liens forts entre quartiers populaires et prison (Wacquant, 1999, 2001 ; Garland, 2001, Chantraine, 2003, Steinberg, 2004 ; Godoi, 2009) – cette dernière devenant un lieu à partir duquel décoder les rapports sociaux en ville. C'est la sécurité physique qui domine le débat au détriment de l'étude des sécurités salariale, sociale notamment.

Le rapport entre justice et sécurité renvoie à l'étude de systèmes de pouvoir auxquels participent non seulement les instances dirigeantes de la ville ou du pays, mais aussi de nombreux autres acteurs (habitants, groupes, compagnies de sécurité, agences de coopération, etc.) à des échelles très diverses (Jouve, Lefevre, 1999 ; Bénit-Gbaffou, Morange, 2008). Ils permettent d'analyser la manière dont se construisent différentes formes de gouvernance en ville. La lecture croisée des articles proposés ici rappelle l'influence des politiques nationales et des héritages locaux sans évincer le contexte plus global de dérégulation économique (cf. Brenner, Theodore, 2002), de forte compétitivité urbaine (Jacquot, 2007) et de circulation des modèles, qui permet de dépasser une approche par aire culturelle et notamment une lecture opposant trop rapidement villes du Nord et villes du Sud.

(Di-)visions de la ville

Criminalité, insécurité et justice spatiale sont étroitement liés en ville. Un fort sentiment d'insécurité, une exposition statistiquement plus grande aux dangers ou la surreprésentation de groupes criminels dans certains quartiers reflètent des processus d'injustice particuliers. Plusieurs articles de ce numéro traitent des processus de construction de la justice spatiale en ville à travers les prismes de la peur, du risque et du danger. Grâce à l'analyse du défaut de sécurité et du sentiment

d'insécurité, ils montrent comment ces phénomènes se traduisent non seulement à l'échelle des quartiers, mais viennent aussi stigmatiser des villes entières. L'étude de ces situations conduit à identifier deux formes d'injustice : au niveau local, celle où, par un faisceau de phénomènes divers, les chances de devenir victime sont plus élevées ; à l'échelle de l'agglomération, les processus de stigmatisation de populations et de quartiers entiers.

Dans la métropole lilloise, Sylvanie Godillon analyse comment les habitants les plus pauvres subissent le plus d'accidents de la route et combien les quartiers dits « défavorisés » concentrent une plus grande proportion de ces événements. Ces zones présentent un environnement plus favorable pour devenir victime, soulignant ainsi, par les menaces directes à l'intégrité physique, une plus grande exposition au danger. Les accidents sont donc révélateurs d'une première forme d'injustice, celle qui touche la victime dans son intégrité corporelle, de façon différenciée selon les quartiers. Le corps en porterait ainsi les stigmates (Rose, 1995 ; Nast, Pile, 1998).

A Caracas, Julien Rebotier montre comment les taux de criminalité fondent cette ville comme l'une des plus violentes au monde. Il y étudie le poids de l'insécurité et les distinctions sociales et spatiales qu'elle traduit. A une échelle locale, les quartiers les plus pauvres, les barrios de ranchos, à l'image des favelas, sont non seulement les plus abandonnés des autorités, mais aussi exposés à la criminalité ordinaire. Ainsi, après les préoccupations liées au travail et au logement, l'insécurité y apparaît comme une menace importante. La peur qui en ressort viendrait amplifier une injustice spatiale. Cet ancrage du sentiment d'insécurité dans certains quartiers participe d'une construction différenciée de l'espace urbain. La peur et la criminalité fondent ainsi une injustice et renforcent les différenciations socio-économiques au sein de la ville.

Nicolas Bautès et Rafael Soares Gonçalves soulignent également, pour le cas de Rio de Janeiro, comment l'exposition des populations pauvres à la violence est facteur de ségrégation au sein des agglomérations. La progression du trafic de drogue développe les pressions et contraintes que les habitants ont à subir, qu'il s'agisse de menaces, d'expulsions de logement ou autres violences quotidiennes. Il en découle une identification des favelas régulièrement considérées comme « zones à risque » par rapport au reste de la ville. La violence produit ici des formes particulières d'injustice, entre stigmatisation de quartiers et violence ressentie par des habitants ainsi constitués en victimes, parfois en criminels.

Dans son analyse lexicologique, Méлина Germes montre par exemple comment en France les récits policiers – et les pratiques qui en découlent – contribuent à produire des territoires bien distincts. Ils y identifient les quartiers dits sensibles comme des lieux d'exception pensés pour la violence. Par leur faute, on refuse à ces quartiers et à leurs populations, l'appartenance au « collectif politique », selon un raccourci qui associe l'individu à son comportement, le groupe social et finalement l'espace avec le crime. L'exposition des habitants à la violence corporelle est ainsi ignorée, ce qui est le pendant de leur exposition aux violences policières (Mucchielli et Mohammed, 2006), ou aux violences plus invisibles, sociales par exemple (cf. Bourdieu, 1993).

Au-delà des différents discours destinés à identifier certains types de quartiers comme dangereux ou inversement comme des modèles à suivre, un dernier effet de ces mises en visibilité apparaît dans une autre attitude des pouvoirs publics face aux quartiers « défavorisés » : celui de l'oubli ou de l'occultation d'injustices spatiales. C'est ce que montre Sylvanie Godillon à propos des accidents de la route. La méconnaissance voire l'absence d'identification de ce phénomène par les pouvoirs publics ou associatifs contribue non seulement à rendre pérenne des inégalités au sein de la ville – par le silence qui pèse dessus – mais permet aussi de ne pas prendre de décision effective pour les traiter.

Les environnements urbains témoignent également de ces types de laisser-faire. Des paysages dégradés peuvent souligner une plus grande vulnérabilité ainsi que des disparités sociales. A Caracas, par exemple, le centre-ville délabré et l'absence de restructuration inscrit l'insécurité dans le paysage urbain, surtout par rapport à la modernité des centres d'affaires plus récents. Ces types de constats renvoient à plusieurs mouvements en urbanisme dans les pays occidentaux, tels que la prévention situationnelle (Newman, 1973 ; Jacobs, 1961), ou la théorie de la vitre cassée (Kelling, Wilson, 1982) ; celle-ci en appelait à une réappropriation des espaces publics par les habitants, une redynamisation des liens de voisinage et un appel à la participation communautaire. La mise en application d'une telle théorie a aussi profité à des politiques de « tolérance zéro » au risque de légitimer des formes autoritaires de contrôle policier et la stigmatisation des populations.

Des politiques de mainmise sur les quartiers réputés dangereux peuvent également participer d'un mouvement de requalification de la ville (Smith, 1996). A Rio de Janeiro, par exemple, l'organisation d'une succession d'événements sportifs conduit directement à lutter contre l'insécurité. Le gouvernement est passé d'une seule politique de conquête quasiment militaire des favelas à des relogements et l'instauration d'une police « communautaire ». Même si ce changement se concentre dans certaines zones de la ville, il contribue à rassurer les visiteurs potentiels, il permet aussi d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers. Selon l'analyse de Nicolas Bautès et de Rafael Soares Gonçalves, ces changements participent largement à une dynamique de spéculation foncière et immobilière, dans le cadre d'une politique de renouvellement urbain plus globale. Elle pose la question de l'évincement à terme des habitants les plus pauvres du centre de la ville, déjà victimes de diverses formes d'injustices.

A l'instar de ces politiques de reconquête, les aménagements des espaces centraux de Gênes, ville portuaire en restructuration, s'inscrivent dans une compétition interurbaine. Ces quartiers sont destinés à entraîner le développement du reste de l'agglomération. Ici la réincorporation des quartiers s'opère grâce à des logiques de réappropriation du centre-ville par de nouveaux usagers et par des investissements publics. Ces politiques interviennent, comme à Rio, dans un contexte de changement de politique et de transformation des paradigmes sécuritaires.

Dans ces deux cas, on se trouve face à des mouvements qui érigent de nouvelles pratiques de sécurité en innovations politiques. Elles participent d'une mise en scène non seulement de la sécurité mais de l'agglomération toute entière, qui peut devenir une vitrine d'un savoir-faire local transférable à l'échelle internationale. La sécurité place ces agglomérations dans le cadre d'une mise en compétition mondiale. Si certaines ont mauvaise réputation, d'autres cherchent à inverser la tendance, grâce à des politiques « innovantes », au titre qu'une ville sûre deviendrait une ville plus attractive. On établit des hiérarchies par la sécurité. Au-delà de la volonté de sécuriser des espaces, la sécurité participe de la présentation et de la représentation de chaque ville.

Cependant, ce qui est bien souvent présenté comme une nouveauté (même si ces politiques ont des origines qui peuvent être retracées dans des traditions bien ancrées) – par un discours parfois en décalage avec les réalités de terrain – détruit la cohésion des espaces urbains et ne remet pas forcément en cause les inégalités dans leur dimension spatiale notamment. Ces politiques passent outre l'idée d'un accès universel, et pensé comme juste, à la sécurité et s'éloignent de l'idéal de redistribution de cette ressource à tous.

Sécurité et gouvernement urbain

Les pratiques de sécurité en ville s'inscrivent dans le cadre des politiques de sécurité gouvernementales. Les pratiques de sécurité en ville s'inscrivent dans le cadre des politiques de sécurité gouvernementales (Deluchey, 2000 ; Herbert, 1997). Plusieurs articles de ce dossier

analysent ainsi la question de l'Etat, des discours institutionnels comme de ses modalités pratiques d'intervention.

Les régimes politiques, autoritaires et démocratiques influencent la définition de la sécurité et le rôle des acteurs publics (Tadié, 2006 ; Soares Gonçalves, 2010). Le Brésil correspond à ce titre à un cas d'école avec la transition démocratique qui a poussé les forces de police à se reconfigurer (Melgaço, Bautès & Soares Gonçalves). En ville, une police « communautaire » a été constituée dans certains quartiers, pour rompre avec les pratiques policières violentes de l'époque de la dictature. A l'inverse, les gouvernements successifs du Cameroun – colonial comme postcolonial – ont placé continuellement l'ordre au service du président de la République et de sa clientèle politique (Fer, Morelle, Iyébi Mandjek). Les quartiers résidentiels aisés et les espaces de représentation du pouvoir (places publiques, trajets présidentiels) y sont sécurisés au détriment des quartiers populaires. Au fil des années, des forces spéciales de police furent créées, en complément de celles existantes et de la gendarmerie, et dédiées à la sécurité de la Présidence. Depuis lors, les revendications pour une sécurité plus juste demeurent faibles.

Outre la question de la nature du régime, les politiques économiques influent sur la production de la sécurité, participant de mécanismes de domination et d'exclusion. On peut évoquer le rôle des crises économiques, des injonctions des institutions financières internationales comme les stratégies de sociétés privées (Hibou, 1998). Ainsi plusieurs textes de ce dossier (Rebotier, Fer et al.) soulignent le poids de la décennie 80 dans l'adoption (ou l'abandon) de politiques de sécurité. Les mesures d'austérité, symbolisées par les plans d'ajustement structurels, ont pu sonner le glas d'un certain nombre d'initiatives publiques, non sans répercussions sur l'action des forces de l'ordre comme sur les conditions de vie des populations citadines. L'appauvrissement d'un grand nombre d'habitants joue sur l'insécurité ressentie et décuple les initiatives privées de sécurisation, en particulier dans les quartiers aisés, au détriment des plus populaires (Flusty, 1994 ; Blakely, Snyder, 1997). Cela fut le cas de Caracas, par exemple, avec la montée en puissance des tensions sociales et des émeutes au cours des années 80.

Cette prise en main de la sécurité se traduit par des transformations des environnements urbains. Elle y renforce des inégalités. C'est ce que montre Lucas Melgaço à propos de Campinas, lorsqu'il analyse la manière dont des espaces exclusifs ont été affirmés par des marqueurs physiques dans la ville. Sous la forme d'espaces résidentiels fermés, associés à des clôtures et des instruments de surveillance, ou d'architectures et d'aménagements répulsifs (clôtures électriques, piques pour empêcher de s'asseoir, etc.), ils contribuent à imposer des distinctions sociales au sein d'espaces urbains. Ils ont pour effet de fermer l'espace public à certaines catégories de la population, par la création de paysages défensifs, quasiment militaires (murs, miradors, barbelés, etc.), qui ne réduit pas nécessairement la criminalité. Par leur présence même, les équipements disposés contribuent à amplifier les inégalités, en rendant visible à l'œil nu certaines pratiques injustes de sécurité.

Si le contexte de rigueur budgétaire et de réforme de l'Etat entraîne une privatisation de la sécurité et une reconfiguration des échelles de compétences, on voit bien que l'analyse de la production de sécurité en ville dépasse le seul cadre des réformes économiques et des discours teintés d'idéologies néolibérales. Il est nécessaire de mesurer l'imbrication étroite entre économie et politique, entre échelles internationale, nationale et locale. L'influence des bailleurs et des coopérations multilatérales et bilatérales, plus largement des modèles de sécurité peut participer d'un processus de marchandisation. Mais on ne saurait réduire cependant les influences extérieures à ces seules rationalités économiques.

Par exemple, à Gênes, les politiques de sécurité urbaine menées par la municipalité reposent sur l'application de recommandations diffusées par un réseau de collectivités consacré à cette question, le Forum italien de la sécurité urbaine (FISU). Ce dernier est une émanation de l'European Forum for

Urban Safety et défend en particulier l'équilibre entre liberté et sécurité et l'idée que la sécurité est atteinte plus efficacement par une meilleure intégration et une plus juste répartition des ressources au sein de la ville (Sébastien Jacquot). A Yaoundé, la coopération française a mené pendant plusieurs années une réforme des forces de sécurité intérieure, qui défend le principe d'une police de proximité centralisée, en rupture avec de nombreuses expériences de polices communautaires menées à travers le monde (Fer, Morelle, Iyébi Mandjek). Ce redéploiement des forces de sécurité n'efface cependant pas l'absence de l'Etat de bien des quartiers de la capitale camerounaise.

En réponse, les citoyens tentent de s'organiser en comités de vigilance. Ces derniers ne sont pas nouveaux et existaient dès l'époque coloniale. Ces comités parfois légalisés voire suscités par les services centraux de l'Etat sont aussi, parfois, désavoués. Cela montre combien l'Etat peut être dépendant des initiatives populaires mais, en dernier recours, combien il peut aussi rester maître du jeu sécuritaire. En mettant l'accent sur les actions informelles voire illégales d'acteurs publics (par la corruption ou le clientélisme par exemple), de même qu'en analysant le poids d'acteurs privés informels (les jeunes des quartiers de Yaoundé, etc.) et illégaux (tels les narcotrafiquants de Rio de Janeiro), les articles donnent une toute autre ampleur à la notion de privatisation. A Rio, par exemple, les trafiquants imposent leur propre « justice », aujourd'hui par la surveillance et des « tribunaux » ad hoc, auparavant par des formes de redistribution des richesses. Là où certains qualifieront leurs initiatives de légitimes, éventuellement justes, d'autres vivront de telles pratiques comme une aggravation de la situation d'injustice spatiale en ville. On voit que les conceptions du « juste » et de « l'injuste » sont relatives aux individus et groupes et se jouent à des échelles variables (Harvey, 1992 ; Gervais-Lambony, Dufaux, 2009 ; Fainstein, 2010).

En ville, la sécurité s'inscrit aujourd'hui dans des processus où décentralisation, privatisation et participation sont les maîtres mots. Pourtant, là où l'action de l'Etat semble en retrait, il serait plus juste d'évoquer une reconfiguration permanente de son action (Hibou, 2011), comme en témoignent les exemples camerounais et brésiliens. La sécurité est conçue de manière mouvante, suivant la volonté des acteurs publics de déléguer et de concéder une partie de la sécurité urbaine, de leur capacité aussi à reprendre le contrôle. Les processus de ségrégation et d'inégal accès à la sécurité ne sont pas simplement une stricte injustice qui résulterait d'encadrements officiels. D'autres acteurs (leaders associatifs, caïds) prennent également part aux négociations et passent des arrangements en vue de sécuriser un territoire donné, parfois au détriment de quartiers et d'habitants voisins, exclus d'un processus de sécurisation. Ces derniers adoptent des tactiques individuelles, parfois collectives de sécurité, dont la pérennité demeure aléatoire.

Ce dossier souligne les pratiques des habitants pauvres et permet d'étudier la portée de ces dernières. S'agit-il de strictes adaptations à l'insécurité et la criminalité dans le cadre de rapports de pouvoir contraints ? C'est ce que semble démontrer l'exemple des comités de vigilance à Yaoundé, condamnés parfois à disparaître au gré des autorisations et des mobilisations souvent ponctuelles des habitants des différents quartiers. De même, les unités de police pacificatrices de Rio de Janeiro tendent à devenir l'intermédiaire quasi-unique entre l'Etat et les habitants des favelas, au détriment d'autres acteurs sociaux et au risque d'un contrôle sécuritaire permanent. En outre, la participation des habitants semble canalisée voire forcée (Brock et al., 2001 ; Miraftab, Wills, 2005). Les actions policières peuvent encore être violentes et les narcotrafiquants, toujours présents, surveillent la population et ses relations avec les forces de sécurité. Néanmoins, Nicolas Bautès et Rafael Soares Gonçalves notent, à la faveur des politiques de renouvellement, le possible retour de mobilisations et d'initiatives suscitées et portées par les habitants.

Là où paraît souvent échouer la justice redistributive où l'Etat travaillerait à un accès pour tous à la sécurité, émerge donc, par moments, la possibilité d'une justice procédurale où l'accent est mis sur la négociation. Les habitants et leurs associations définissent un droit la sécurité en lien avec les

représentations des institutions. Ils militent donc pour une reconnaissance des injustices dont ils font l'objet, aussi bien spatiales que sociales et revendiquent des formes de sécurisation, au nom de ce qu'ils estiment être juste. Par exemple, à Gênes, les politiques de renouvellement urbain ont intégré un volet sur la sécurité. Celui-ci a pu être à l'origine d'une tentative d'éviction de la prostitution en centre-ville. Mais en retour, cette politique a provoqué des formes de résistances et de négociations. La communauté transsexuelle par exemple a pu légitimer sa présence en se voyant finalement reconnaître un rôle de surveillance au centre ville. Reste à savoir si cette revendication peut dépasser l'échelle d'un quartier et d'une communauté et être étendue à la ville entière.

Conclusion

Ce dossier montre combien la sécurité est une ressource spatialisée, négociée dans le cadre de relations de pouvoir souvent inégales. En cela, la sécurité n'est pas uniquement le fruit de rapports sociaux et politiques inégaux. Elle influe elle-même sur les dynamiques urbaines et en leur sein, sur celle de l'injustice en ville. La plupart des études réunies ici démontrent l'existence d'injustices quant au traitement des espaces les plus pauvres en ville. Leurs populations souvent victimes de vols et d'agressions, soumises également à un fort sentiment de peur, sont paradoxalement rapidement érigées en criminels. Plus largement, ce sont parfois des villes entières qui se retrouvent proscrites des classements mondiaux au titre de leur sécurité défailante.

Pour autant, aujourd'hui, l'injonction à la sécurité est portée par maintes agences de développement tandis que la compétition territoriale interurbaine appuie à son tour cette quête de sécurisation. Programmes de polices communautaires et dispositifs participatifs se multiplient, qui, s'appuyant parfois sur les revendications des populations, les ignorent aussi. On a vu que la pacification d'un quartier pouvait donner lieu à des mouvements spéculatifs au détriment des habitants les plus pauvres. À défaut de politiques publiques pour un accès universel à la sécurité ou à une redistribution des services urbains par des traitements différenciés, les citoyens inventent et maintiennent des pratiques de sécurité plus informelles. Des stratégies multiples fondent ainsi la ville comme espace de participation où la domination n'est pas le seul maître mot et où des formes de revendication peuvent se déployer. Leur pérennité est fragile. Elles s'appuient sur des mouvements fragmentés à l'échelle de la ville, qui mettent l'accent sur des conceptions parfois contradictoires de la justice ; la sécurité des uns peut renforcer la vulnérabilité des autres.

A propos des auteurs : Marie MORELLE, UMR 8586 PRODIG, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne,

Jérôme TADIE, UMR 8586 PRODIG, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Pour citer cet article : Marie MORELLE | Jérôme TADIE, « Pratiques de sécurité en ville : introduction » [“The making of urban security”, translator: Claire Hancock], **justice spatiale** | spatial **justice** | n° 04 décembre | december 2011 | <http://www.jssj.org>

Bibliographie

BACQUE, Marie-Hélène, MADZOU, Lamence, *J'étais un chef de gang*, suivi de *Voyage dans le monde des bandes*, Paris : La Découverte, 2008.

BAYAT, Asef, *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford : Stanford University Press, 2010.

- BAYAT, Asef**, 1997, « Un-civil Society : the Politics of the 'Informal People' », *Third World Quarterly*, Vol. 8, N° 1, 53-72, 1997.
- BEAUD, Stéphane, PIALOUX, Michel**, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris : Hachette, 2003.
- BECKER, Howard S.**, *Outsiders*, Métailié, Paris, 1985 (éd. originale : 1963).
- BENIT, Claire**, 2004, « Nous avons du prendre la loi entre nos mains, pouvoirs publics, politiques sécuritaires et mythe de la communauté à Johannesburg » *Raisons politiques*, N° 15, 53-67, aout 2004
- BENIT-GBAFFOU, Claire, MORANGE, Marianne**, « Sécurité et gouvernance flexible à Johannesburg et au Cap, légiférer pour gouverner ? », *Espaces et sociétés*, 2008/3, 134, 19-35, 2008
- BENIT, Claire, GERVAIS-LAMBONY, Philippe**, 2003, « La Mondialisation comme instrument politique local dans les métropoles sud-africaines (Johannesburg et Ekurhuleni) : les "pauvres" face aux "vitrines" », *Annales de Géographie*, N° 634, 628-645, novembre-décembre 2003.
- BLAKELY, Edward J., SNYDER, Mary Gail**, *Fortress America. Gated Communities in the United States*, Washington D.C. et Cambridge (Massachusetts): The Brookings Institution et Lincoln Institute of Land Policy, 1997.
- BOURDIEU, Pierre**, *La Misère du monde*, Paris: Seuil, 1993.
- BRENNER, Neil, THEODORE, Nik**, « Cities and the Geographies of 'actually existing neoliberalism' », *Antipode*, Vol. 34, N°3 ; 349-379, 2002.
- BROCK, Karen, CORNWALL, ANDREA, Gaventa John**, "Power, Knowledge and Political Spaces in the Framing of Poverty Policy", Working Paper 143, Institute of Development Studies, October 2001.
- CERTEAU, Michel de**, *L'Invention du quotidien, tome 1. Arts de faire*, Paris : Gallimard, Folio, éd. 1990.
- CHANTRAINE, Gilles**, «Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain, *Déviance et société*, Vol 4, N°27, 363-387, 2003.
- CHEVALIER, Louis**, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris : Plon, 1958.
- COLEMAN, Roy, SIM, Joe** « You'll never walk alone': CCTV surveillance, order and neo-liberal rule in Liverpool city centre », *British Journal of Sociology*, vol. 51, n°4, 623-639, 2000.
- DAVIS, Mike**, *City of Quartz. Excavating the Future in Los Angeles*, New York: Vintage Books, 1992.
- DELUCHEY, Jean-François**, *Sécurité publique et ordre démocratique au Brésil. L'Etat du Para*, thèse de doctorat en sciences politiques, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, 2000, 575 p.
- DELUMEAU, Jean**, « Peurs d'hier et peurs d'aujourd'hui », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, no 32, 151-164, 2^e trimestre 1998.
- DIKEÇ, Mustafa**, *Badlands of the Republic : Space, Politics and Urban Policy*, London : Blackwell, 2007.
- FAINSTEIN, Susan S.**, « Justice spatiale et aménagement urbain », *Justice spatiale Spatial Justice*, N°1, 2010.
- FLUSTY, Steven**, *Building Paranoia : The Proliferation of Interdictory Space and the Erosion of Spatial Justice*, Los Angeles Forum for Architecture and Urban Design, West Hollywood, 1994.
- GARLAND, David**, *The culture of control*, Oxford : Oxford University Press, 2001.
- GERVAIS-LAMBONY, Philippe, DUFAUX, Frédéric**, « Justice... spatiale ! », *Annales de Géographie*, n°665-666, 3-15, 2009.
- GODOI, Rafaël**, « Gérer le vivre-ensemble dans et hors de la prison: la trajectoire d'un agent pénitentiaire à un moment de transition », dans Cabanes, Robert, Georges, Isabel, Sao Paulo. La ville d'en bas, Paris : L'Harmattan, 151-166, 2009
- GOFFMAN, Erving**, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Editions de Minuit, 1975 (*Stigma*, Prentice Hall, 1963)
- HARVEY, David**, « Social Justice, Postmodernism and the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, 16, 4, 588-601, 1992.
- HERBERT, Steve**, *Policing Space. Territoriality and the Los Angeles Police Department*, Minneapolis and London : University of Minnesota Press, 1997.
- HIBOU, Béatrice**, « Retrait ou redéploiement de l'Etat », *Critique internationale*, n°1: 152-168, 1998.

- HIBOU, Béatrice**, *Anatomie de la domination*, Paris: La Découverte, 2011.
- HOLSTON, James, APPADURAI, Arjun**, "Cities and Citizenship", *Public Culture*, N°8: 187-204, 1996.
- JACQUOT, Sébastien**, « Enjeux publics et privés du réinvestissement des espaces historiques centraux, une étude comparée de Valparaíso, Gênes et Liverpool », thèse de doctorat de géographie, Université d'Angers, 2007.
- JACOBS, Jane**, *Death and Life of Great American Cities*, New York, Vintage Book, 1961.
- JAGLIN, Sylvie**, *Services d'eau en Afrique subsaharienne : la fragmentation urbaine en question*, Paris : CNRS Éditions, 2005
- JOBARD, Fabien** « Police, justice et discriminations raciales », dans Fassin, Didier, Fassin, Eric, (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris : La Découverte, 211-229, 2006.
- JOBARD, Fabien**, « Le nouveau mandat policier. Faire la police dans les zones dites « de non-droit » », *Criminologie*, 38, 2, 103-121, 2005.
- JOUE, Bernard, Lefèvre, Christian** (dir.) *Villes métropoles les nouveaux territoires du politique*, Paris : Economica 1999.
- KALIFA, Dominique** « **Délinquances et insécurité urbaine en France (19^{ème}-20^{ème} siècles) : un contrepoint** », dans Fourchard, Laurent, Olawale, Albert, Isaac, *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest du XIX^e siècle à nos jours*, Paris : Karthala – Ifra, 73-84, 2003.
- MIRAFATAB, Faranak, WILLS, Shana**, « Insurgency and Spaces of Active Citizenship. The Story of Western Cape Anti-eviction Campaign in South Africa », *Journal of Planning Education and Research*, N°25, 200-217, 2005.
- MOHAMMED, Marwan, MUCCHIELLI, Laurent**, «La police dans les quartiers populaires : un vrai problème ! », *Mouvements*, N°44, 58-66, 2006.
- MUCCHIELLI, Laurent, LEVY, René, Zauberman, Renée**, *Crime et insécurité. Un demi-siècle de bouleversements. Mélanges pour et avec Philippe Robert*, Paris : L'Harmattan, 2006
- NAST HEIDI J., Pile, Steve**, *Places through the body*, Londres, New York : Routledge, 1998
- NEWMAN, Oscar**, *Defensible Space. People and Design in the Violent City*, London: Architectural Press, 1973.
- PEDRAZZINI, Yves, SANCHEZ R., Magaly, Malandros**. *Bandes, gangs et enfants de la rue : culture d'urgence à Caracas*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer, Desclée de Brouwer, 1998.
- RIVELOIS, Jean**, *Drogues et pouvoirs : du Mexique aux paradis*. 1 vol. Horizons Amériques latines (Paris), Paris: L'Harmattan, 1999.
- ROSE, Gillian**, « Geography and Gender, Cartographies and Corporealities », *Progress in Human Geography*, Vol 19, N° 4, 544-548, 1995.
- SIMONE, AbdouMalik**, *For the City Yet to Come. Changing African Life in Four Cities*, , Durham and London : Duke University Press, 2004.
- SMITH, Neil**, *The New Urban Frontier : Gentrification and the Revanchist City*, London : Routledge, 1996.
- SOARES GONÇALVES, Rafael**, *Les Favelas de Rio de Janeiro*, L'Harmattan : Paris, 2010.
- STEINBERG, John**, *The Number : one man's search for identity in the Cape underworld and prison gangs*, Johannesburg: Jonathan Ball Publishers, 2004,
- TADIE, Jérôme**, *Les Territoires de la violence à Jakarta*, Paris : Belin, 2006.
- TEVANIAN, Pierre**, « La Construction des classes dangereuses. Les Sept subterfuges du discours 'sécuritaire' » dans *Les Mots sont importants*, <http://lmsi.net/La-construction-des-classes>, septembre 2010
- TISSOT, Sylvie**, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris : Seuil, 2007.
- WACQUANT, Loïc**, *Parias urbains. Ghetto- banlieues – Etat*, Paris : La Découverte, 2006.
- WACQUANT, Loïc**, « Symbiose fatale. Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 3, N°139, 31-52, 2001.
- WACQUANT, Loïc**, *Les prisons de la misère*, Paris : Raisons d'agir, 1999.
- YOUNG, Iris Marion**, *Inclusion and Democracy*. Oxford and New York: Oxford University Press, 2002.